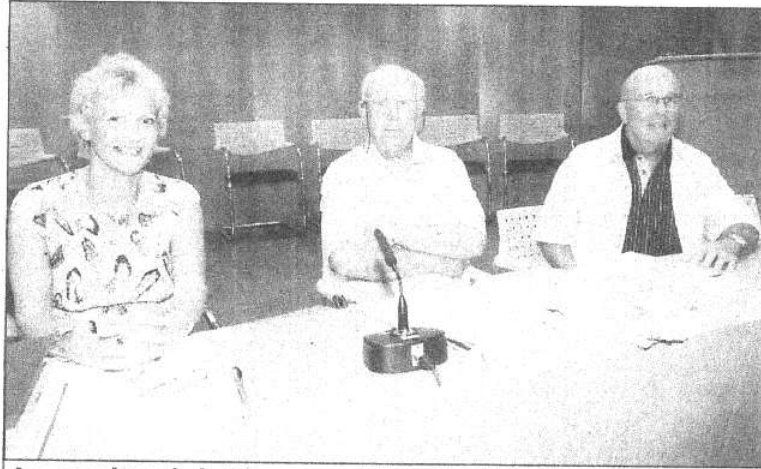


■ barbossi

Stockage des déchets : méfiance des défenseurs de l'environnement

L'ASSEMBLÉE générale de la Sdemne (sauvegarde et défense de l'environnement de Mandelieu-la Napoule) s'est tenue dans la salle Méditerranée d'Estérel gallery devant une centaine de personnes. Parmi les questions soulevées au cours de la réunion, l'une d'entre elle a mobilisé l'attention : le site de Barbossi, pour la création d'un centre de stockage des déchets ultimes (CSDU), est-il définitivement abandonné?

Le président, Jean-Claude Glomaud a rappelé à cet effet qu'un bail emphytéotique de vingt-cinq ans a été signé entre la société Barbossi et Sud-Est assainissement. De plus, il a souligné que la société Antéa, mandatée par le conseil général, a retenu entre autres le site mandolocien pour sa proximité avec l'autoroute et sa capacité de plus de 5 millions de mètres cubes.



Les membres de la Sdemne sont bien décidés à obtenir une réponse définitive sur l'installation d'une déchetterie à Barbossi.

(Photo Stéphane Goasguen)

La Sdemne a « contacté à de multiples reprises le conseil général et la préfecture pour obtenir des informations plus précises à ce sujet. Nous n'avons toujours pas de ré-

ponse satisfaisante. »

Alors pour cerner au mieux la question, l'association mandolocienne a invité, lors de sa réunion, un ingénieur du Sivades. Il a expli-

qué toutes les solutions envisageables pour stocker les déchets. Sur le CSDU éventuellement créé à Barbossi, la réponse de l'expert est claire : « Il y a de nombreux inconvénients comme l'envol de déchets, les dépôts de feu, les nuisances olfactives, l'intensification du transport routier, l'effet de serre ou encore la dévalorisation de la commune », a-t-il précisé.

Devant l'affirmation du plan d'élimination des déchets voulu par la préfecture, Jean-Claude Glomaud s'inquiète : « Nous craignons que malgré le PLU et la DTA, l'Etat passe outre pour imposer un plan d'intérêt général. C'est pour cela que nous restons particulièrement vigilants et utilisons tous les réseaux possibles ». Parmi ces « réseaux », un avocat spécialiste de l'environnement qui sera mandaté par l'association.

L. L.